

Contact Sylvie FIGUIERE : 06.17.57.13.01

Modifications du périmètre Les négociations sont ouvertes !!!

Comme nous vous l'avons dit dans nos tracts précédents, la CFDT favorisera la négociation avant d'envisager le conflit. Le but : faire évoluer les régimes de travail élaborés par La Direction locale afin qu'ils répondent un peu plus à vos attentes. Nous sommes donc allés rencontrer, comme toutes les autres organisations syndicales, les dirigeants de la PIC en bilatérale jeudi 23 avril 2009. Pour nous il était important de marquer nos positions mais aussi de faire des propositions afin de faire évoluer les scénarii de production proposés par La Direction locale.

■ Brigade 6h – 13h (2 propositions)

Pour la CFDT, le régime proposé par La Direction locale devait être revu et dégager plus de samedi de repos. Il fallait au moins 1 samedi de repos sur 3 tel qu'il apparaît dans le régime actuel de la complémentaire. Mais le futur régime devait aussi conserver les repos glissants en semaine puisqu'ils répondaient à vos souhaits. Nous avons donc fait la proposition ci-dessous :

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos	Repos
2	Repos	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos
3	6h – 13h	Repos	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos
4	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos	Repos
5	6h – 13h	6h – 13h	Repos	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos
6	Repos	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos
7	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos	Repos
8	Repos	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos
9	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos	6h – 13h	Repos
10	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos	Repos

Ce régime de travail n'est qu'une proposition. Il a l'avantage de dégager 4 samedis de repos dans le cycle au lieu d'un seul comme dans le scénario proposé par La Poste. Il offre 2 grands week-ends de 3 jours.

Mise en place d'un régime supplémentaire en matin sur la base du volontariat

Semaine	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
1	Repos	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos
2	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	6h – 13h	Repos

Nous avons fait également la proposition d'une seconde brigade en 6h/13h qui serait comblée uniquement au volontariat tant à sa création que dans le futur. Cette deuxième brigade viendrait pallier les absences du samedi de la brigade précédente. Seul inconvénient, il supprime le repos glissant du jeudi.

■ Brigade 5h – 12h

Nous l'avons dit et répété, la mise en place d'une telle brigade ne peut se faire que sur la base du volontariat aussi bien à la création du cycle que pour tout futur comblement de poste. Nous demandons également que le médecin de prévention nous donne son avis sur la pénibilité de ce type de régime notamment s'il est compatible avec la situation de Lognes où beaucoup d'agents ont des temps de trajet relativement long et seront donc obligés de se lever très tôt.

■ Brigade mixte

Nous avons réaffirmé notre volonté que la mixte soit maintenue sur la PIC en l'état..

■ Brigade 13h/20h

Peu de changement par rapport au régime actuel si ce n'est la fin de service du samedi. La CFDT a demandé que soit acté le principe du « fini, parti » le samedi après-midi.

■ Brigade 13h46/20h

Pour la CFDT, les agents de cette brigade sont, comme la mixte, les plus pénalisés. Il ne s'agit pas d'un ajustement de leur régime de travail mais une suppression pure et simple. A ce titre, la CFDT a demandé que La Poste en tienne compte notamment lorsqu'elle leur demande de venir travailler 5 jours par semaine alors qu'ils avaient des semaines de 4 jours auparavant. Une prime doit compenser les pertes de salaires futures dues en grande partie aux frais kilométriques supplémentaires.

■ Brigade 15h/22h

Même si le régime de travail proposé offre un week-end de 3 jours toutes les deux semaines, il impose aux agents de travailler les week-ends, chose qu'ils ne souhaitent pas. C'est ce discours que nous avons tenu à la Direction locale. Maintenant pour maintenir la 15h/22h en l'état actuel ce n'est pas gagné et il faudra faire des propositions concrètes qui pourront passer par des régimes de travail supplémentaires en après-midi sur la base du volontariat.

En conclusion : Nous avons longtemps hésité entre, attendre les propositions de La Poste et des autres organisations syndicales, ou nous impliquer totalement dans la démarche. Nous avons choisi la seconde solution car nous pensons être utiles dans cette période où le temps est compté. Nous voulons mettre notre force de proposition et de négociation à votre service. Rassurez-vous nous ne déciderons pas pour autant à votre place. Certains seront tentés de vous faire croire le contraire, que la CFDT se prépare déjà à signer le futur accord. Eh bien c'est faux !!! De toutes façons pour qu'un accord s'applique en 2009, il faut qu'il soit signé par une ou plusieurs organisations syndicales représentant 30% des voix exprimées dans les urnes. Alors, nous sommes respectueux du vote sur la PIC de Lognes et nous laisserons les majoritaires assumer leurs responsabilités.

HMI JEUDI 7 MAI 2009

N'oubliez pas de vous inscrire

VOTRE AVIS EST IMPORTANT!